

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports

ECHELON SPECIAL

Académie : TOULOUSE

Professeur d'EPS classe exceptionnelle

ARRETE COLLECTIF

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive;

NOM	PRENOM	AFFECTATION	PROMOTION	
			Echelon	Date d'effet
ARANDA	FREDERIC	LPO Raymond Naves Toulouse	5	01/09/2022
COUTENS	GEORGES	CLG Manuel Azaña Montauban	5	01/09/2022
DESSACS	J LOUIS	INP Toulouse	5	01/09/2022
DESSACS	HELENE	Université Toulouse 1 Capitole	5	01/09/2022
DUCOUSSO	PHILIPPE	INSA Toulouse	5	01/09/2022
FONVIEILLE	BERNADETTE	CLG Marcelin Berthelot Toulouse	5	01/09/2022
PEFAU	PATRICE	LG François Mitterrand Moissac	5	01/09/2022

Part des femmes parmi les promouvables : 37,93%

Part des hommes parmi les promouvables : 62,07%

Part des femmes parmi les promus : 28,57%

Part des hommes parmi les promus : 71,43%

Fait le 6 juillet 2022

Pour le recteur et par délégation

Le secrétaire général de l'académie

Pour le recteur et par délégation,

Le secrétaire général de l'académie,

Vincent DENIS